

Comparative Federalism, States' Rights and National Power,
par EDWARD MCWHINNEY. Un vol., 5½ po. x 8¾, relié, 103
pages. — UNIVERSITY OF TORONTO PRESS, Toronto, 1962.
(\$5.00)

C. N.

Volume 40, Number 1, April–June 1964

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1003413ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1003413ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

N., C. (1964). Review of [*Comparative Federalism, States' Rights and National Power*, par EDWARD MCWHINNEY. Un vol., 5½ po. x 8¾, relié, 103 pages. — UNIVERSITY OF TORONTO PRESS, Toronto, 1962. (\$5.00)]. *L'Actualité économique*, 40(1), 192–193. <https://doi.org/10.7202/1003413ar>

Jusqu'à très récemment, les hauts fonctionnaires étaient soit délégués par les anciennes puissances coloniales, soit recrutés parmi les populations autochtones et entraînés dans les universités étrangères. Or, depuis une dizaine d'années environ, se dessine une tendance nouvelle. La majorité des jeunes États indépendants tentent de créer leurs propres institutions susceptibles de dispenser sur place la formation nécessaire.

François Gazier et Lucile Découflé décrivent les différents systèmes d'enseignement qui sont apparus ainsi et expliquent quel rôle ils commencent à jouer. Ils insistent, notamment, sur l'influence qu'exercent les deux conceptions d'enseignement, anglo-saxonne et française, et sur les méthodes suivant lesquelles on prépare les futurs fonctionnaires de ces pays. Il semble, en effet, que les Américains, pour lesquels l'administration publique est une technique parmi bien d'autres, ont exporté des programmes préparés d'avance qui ne tiennent pas compte des besoins des intéressés. Les Français, par contre, ont cru bon de donner une importance prépondérante à l'étude du droit administratif et des matières souvent trop théoriques et trop éloignées des problèmes concrets.

Il est difficile encore de prévoir dans quel sens s'orienteront à l'avenir les écoles d'administration publique du Tiers-Monde, mais les auteurs de l'ouvrage constatent que d'ores et déjà elles jouent un rôle important. Tout d'abord, elles permettent de développer un certain niveau d'instruction et, ensuite, elles collaborent à créer des traditions et à faciliter l'entente entre les différentes minorités nationales d'un même pays.

Les lecteurs liront, sans doute, avec intérêt ce livre, dont plusieurs passages pourraient être facilement applicables dans le contexte canadien. En effet, il est probable qu'au cours des années à venir on finira par fonder chez nous une école nationale d'administration publique qui forcément devra tenir compte des deux cultures : française et anglo-saxonne, dont les oppositions et les similitudes sont si judicieusement soulignées par l'auteur de cet ouvrage. A. P.

Comparative Federalism, States' Rights and National Power, par EDWARD McWHINNEY. Un vol., 5½ po. x 8¾, relié, 103 pages. — UNIVERSITY OF TORONTO PRESS, Toronto, 1962. (\$5.00).

Le professeur McWhinney, de la faculté de Droit de l'université de Toronto, a écrit ce qui, au premier abord, semblerait être un livre d'un grand intérêt pour les provincialistes et les fédéralistes canadiens. Malheureusement, le lecteur sera déçu puisque l'auteur fait très peu de cas du Canada et, ce qui est encore plus décevant, les problèmes qu'il envisage semblent avoir très peu d'affinité avec le milieu fédéral-provincial canadien.

Peut-être est-ce une critique malveillante puisque le but principal que poursuit l'auteur est d'exposer quelques-unes des bases philosophiques du fédéralisme et d'examiner quelques exemples récents de fédéralisme, en se référant à l'Europe. Ceci vient du fait que les conférences présentées ici ont été données dans des universités européennes et des *graduate centers* en 1959 et 1960.

LES LIVRES

Les deux premiers chapitres, « L'utilité du fédéralisme à une époque révolutionnaire » et « La philosophie du fédéralisme : le fédéralisme et le pluralisme légal », définissent les normes opératives et philosophiques des systèmes fédéraux, alors que le troisième chapitre, « L'arbitrage du système fédéral : le rôle spécial de la Cour suprême dans un État fédéral », comme le titre l'indique, est consacré à des considérations juridiques sur la division légale des pouvoirs.

Dans les quatre chapitres suivants, l'auteur envisage le fédéralisme sous différents aspects : le fédéralisme et les affaires extérieures, l'ordre constitutionnel, l'État et les droits minoritaires et le « Principe du comité fédéral ». Ces chapitres ajoutent peu aux précédents écrits sur le sujet, sauf qu'ils apportent des exemples plus récents des problèmes du fédéralisme. Le dernier chapitre porte sur « La convenance du fédéralisme pour l'établissement d'une constitution dans le monde contemporain ».

Malgré quelques faiblesses, ce court ouvrage mérite d'être lu. Il situe le fédéralisme dans un contexte moderne. Cependant, le caractère « comparatif » du fédéralisme suggéré par le titre, qui nous laisse croire à des comparaisons détaillées, n'est pas exposé pleinement. Peut-être le principal défaut de l'ouvrage est-il dans le titre : il est trompeur.

C. N.

Histoire générale de la population mondiale, par MARCEL REINHARD et ANDRÉ ARMENGAUD. Un vol., 6½ po. x 9¾, relié, 597 pages. — ÉDITIONS MONTCHRESTIEN, 160, rue Saint-Jacques, Paris (V^e), 1961.

Ce livre, de Marcel Reinhard et d'André Armengaud, retrace l'histoire de la population mondiale, telle qu'on peut l'étudier actuellement grâce aux techniques modernes. Il s'agit là d'une synthèse, assez unique dans son genre, qui jette une lumière particulière sur beaucoup d'événements historiques. Les auteurs attaquent, en outre, plusieurs thèses devenues quasi traditionnelles. Pour eux, la guerre n'est pas un mal inévitable résultant indirectement du surpeuplement de tel ou tel pays, mais plutôt un fléau qui n'apporte que des victoires temporaires et illusoirs. Ils insistent également sur le fait que l'humanité vient à peine de prendre possession de l'espace vital dont elle dispose et qu'elle n'est pas parvenue encore ni à l'aménager, ni à l'exploiter d'une façon rationnelle. Dès lors, il ne s'agit donc pas de se demander si l'accroissement des naissances et la baisse de la mortalité risquent d'entraîner une baisse du niveau de vie, mais plutôt de faire éclater les cadres économiques d'ordre national, afin de mettre en commun des ressources mondiales et de mieux organiser leur redistribution. Optique généreuse, sans doute, mais qui s'impose d'elle-même au lecteur comme l'unique solution possible, à longue échéance. Ce qui représente, en soit, un des plus grands mérites de cet ouvrage.

Ce qu'on peut reprocher, par contre, à certains chapitres de ce volume, c'est de donner une place trop restreinte aux pays ne faisant pas partie de l'Europe,